



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 179

ASSEMBLEE GENERALE DU 2 JUILLET 2021
Présidence de Monsieur Jean Benoît PORTIER Vice-Président
Représentant Eric GRELIER

L'an deux mille vingt-et-un le 2 juillet à 9 heures, les Membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire se sont régulièrement réunis en séance ordinaire à l'Hôtel Consulaire – 8 boulevard du Roi René à Angers, pour leur séance mensuelle.

ETAIENT PRESENTS, SELON LE REGISTRE :

PRÉSENTS :

Mmes BENOIT, BOURSIER, COLLIN, DAGORN, GIFFARD, GRELLIER, LEFEVRE, LEROUGE

MM. BESNIER, M BILLIARD, BORJON-PIRON, CESBRON, CHATEAU, CHOPLAIN, COUGE, COURANT, FAIQ, FILLON, MALET, MAUREL, PATRON, PORTIER, REYNOUARD, VARVAT, VIOUX. **Membres Titulaires**

Mme

MM. FLAMANT, LANGEVIN, ROUILLER, **Membres Associés**

MM. AUDOIN (la poste), BEAUFILS (Orange), ROBLEDO (Représentant Université d'Angers) représenté par MME BOUVIER, **Conseillers techniques**

EXCUSÉS :

Mmes BEALU, BOURSIER, COLLIN, GATE, GOUJARD, LEROUGE, MACE, PETITEAU, **MM.** BAUDINAUD, CHOQUET, DRAPEAU, DRONIOU, GRELIER, GROUD, HARDY, LEGENDRE, LELIEVRE, LEMERT, MARBACH, NOURRIT, PICOT, ROUSSEAU, RICOT, **Membres Titulaires**

Mmes BARTHELEMY, LENOIR, SOCARD, SYDOR,

MM. BERSON, J.P. BILLIARD, BOISRAME, D BOUYER, BRUNET, GIDOIN de MONNERVILLE, JOUSSELIN, LECLERC-DOUCHKINE, MARTIN, MAHOT, MARQUE, POLLONO, WERQUIN, **Membres Associés**

Mmes BOITTEAU (représentant DCF), DURAND (Directrice DIRECCTE Pays de la Loire), FILIPIAK (Directrice DREAL), GUILLONNEAU (Directrice Services des Douanes), HURMAN

(Directrice Banque de France), TESSIER (représentante CIDES), YANNOU (Anjou Tourisme)

MM. APAIRE (Président MEDEF Pays du Choletais), BEDOUIN (Président We Network), BESSARD (Président de Mécène & Loire) V. BOUYER (Président Destination Anjou), BOUVIER (Président Chambre de métiers), CHARTRAIN (Président PRI ORACE), CHALOPIN (Président Syndicat Mixte Anjou Numérique), CORVEE (Directeur ENEDIS), COUPRIE (MEDEF), DAVY (Président de l'Association des Maires de Maine-et-Loire), DESROQUES (Président des Vitrites de Saumur), DOLAY (Président Union Départementale des Commerçants Non Sédentaires), DOUGE (Président Tribunal de Commerce), GAZEAU (Président Vitrites d'Angers), GERARD (Directeur Départemental des Territoires), GILLET (Président du Conseil départemental), GRIMAUD (Département de Maine-et-Loire), JUGUET (représenté par Me MARCHE, Ordre des avocats), LAIZE (Président Chambre d'Agriculture 49) LANDRAU (Représentant CJD 49), LE GALLOUDEC (représentant la JCE), LE MONNIER (Président Comité Local des Banques), PAYEN (Président ASDEPIC), PERROT (Représentant l'ACEC), SALLE, (Président ARC Ouest), SANCHEZ (Président CHOLET Vitrites), SCHAUPP (Président MEDEF Anjou) SOULARD, (Président Pôle Enfant Nova Child), VERMERSCH (Recteur de l'Université Catholique de l'Ouest), WAGENER (Président Agence de Développement du Grand Saumurois),
Conseillers techniques

INVITES

M. BENOIT Jean-Pierre, Président Comité départemental La Ligue contre le cancer
M. BERNHEIN Jean-Pierre, membre fondateur GPA49
Mme CHARBONNEAU Vanessa, Responsable région Grand-Ouest 60 000 rebonds
M. DELAIRE Christophe, membre fondateur GPA49
M. DERRAC Michel, Directeur départemental des Finances Publiques de Maine et Loire
M. GUICHETEAU Christophe, Coresponsable 60 000 rebonds
M. GUILLET Frédéric, membre fondateur GPA49
M. GOGUET Aurélien, membre fondateur GPA49

M. JOSEPH Frédéric, Directeur de l'inter ministérialité et du développement durable Préfecture de Maine-et-Loire
M. LECHEVESTRIER Jean-Yves, CIP
Mme POHU Pascale, Coordinatrice départementale La Ligue contre le cancer
M. RONDOUIN Remy, bénévole la Ligue contre le cancer

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Mme ASTOUL Juliette, Pôle Développement Durable
Mme CAPELE Sandrine, Direction Formation
Mme COUPRIE Isabelle, Direction des Affaires Financières
Mme HERAUD Florence, Pôle Communication
Mme ROCHER Anne, CDP49 Formations
Mme VERWEE Anne-Marie Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire
M. HAENEL Pierre, Direction Développement des Entreprises
M. HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises
M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale
M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles et Aménagement du Territoire

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, il est proposé de valider la délibération suivante :

Délibération relative au principe de prise de participation au sein de la SAS constituée par Vinci dans la gestion et le réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique.

Vu le code de commerce et notamment son article R712-7,

Vu le nouveau règlement intérieur de la CCI de Maine-et-Loire adopté lors de la même séance du 2 juillet 2021,

- Considérant le caractère très structurant de la plate-forme aéroportuaire de Nantes Atlantique pour notre territoire régional et inter-régional,
- Considérant le projet de candidature à la DSP de l'aéroport porté par le groupement VINCI, Caisse des Dépôts, CCI Nantes-St Nazaire autour d'un projet de nature régional,
- Considérant le partenariat proposé par la société Vinci, en cas de contractualisation dans le cadre de la future DSP si la candidature est retenue, de créer une société composée de plusieurs Chambres de Commerce et d'Industrie dont la CCI de Maine-et-Loire et d'entreprises privées, laquelle société serait actionnaire de la SAS constituée principalement de la société Vinci Airports, de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la CCI Nantes St-Nazaire,
- Considérant la sollicitation du groupement pour signer un ACCORD UNILATERAL DE CONFIDENTIALITE – EXCLUSIVITE pour entrer en discussion et négociation avec eux dans le cadre de la préparation de la réponse à la Délégation de Service Public,
- Considérant la prise de participation de la CCI de Maine-et-Loire qui résulterait de l'accord susmentionné conditionné par l'attribution de la DSP, et qui pourrait s'analyser comme un investissement donnant droit à dividendes,
- Considérant enfin du droit de regard sur le fonctionnement que permettrait la réalisation de l'accord dans le cadre du développement de l'aéroport Nantes St Nazaire.

Les membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire décident :

- d'approuver la signature de l'accord unilatéral de confidentialité-exclusivité, ouvrant potentiellement à une prise de participation de la CCI de Maine-et-Loire si la DSP est confié au groupement mentionné plus haut et si les conditions de participation à la gouvernance sont à minima assurées par une représentation des CCI,
- de donner tout pouvoir à son Président ou à tout délégué qu'il désignera pour signer tous les actes ou pièces et procéder aux formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à la réalisation de l'opération décrite ci-dessus, et plus généralement, faire à ce sujet le nécessaire sans exception, ni réserve.

Présents au moment du vote : 25 Membres Titulaires (Quorum 24)

| | |
|---------------------|----|
| <i>Pour :</i> | 25 |
| <i>Contre :</i> | 0 |
| <i>Abstention :</i> | 0 |

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président



Eric GRELIER